

N'ayant pas eu l'occasion d'examiner l'exemplaire cité par STERNFELD de la plaine du lac Édouard, je préfère laisser en suspens la question de la sous-espèce à laquelle cet individu devrait être rapporté, d'autant plus que MERTENS [n° 2, 1937, p. 140] en parlant du *Pelomedusa subrufa gehafie* (RÜPPEL), forme à laquelle pourrait être éventuellement rapporté l'exemplaire de STERNFELD, dit: « Im Westen und Süden sind die Populationen dieses Nordostafrikanischen Form nicht immer ganz einheitlich, indem dort neben typischen *gehafie* auch Stücke mit aneinanderstossenden Pectoralia vorkommen ». Il pourrait donc s'agir ici d'une forme non décrite encore.

Cette tortue n'a été rencontrée qu'une fois encore dans la région du Parc, dans la plaine du lac Édouard.

## Ordre CROCODILIA

### Famille CROCODYLIDAE.

#### Genre CROCODYLUS LAURENTI.

#### 45. — *Crocodylus niloticus* LAURENTI.

*Lacerta crocodilus* (part.) LINNÉE, 1766, Syst. Nat., 1, p. 359.

*Crocodylus niloticus* (part.) LAURENTI, 1768, Syn. Rept., p. 53.

*Crocodylus niloticus* BOULENGER, 1889, Cat. Chelon. Rhynchoceph. and Crocodiles Brit. Mus., p. 283.

*Champse vulgaris* WERNER, 1933, Zool. Anz., 102, p. 106.

Ainsi que l'a démontré STEJNEGER [n° 2, 1933, p. 117], les changements proposés par WERNER [n° 5, 1933, p. 106] en vertu de la loi de la priorité et qui consistaient à donner au *Crocodylus niloticus* LAURENTI, le nom de *Champse vulgaris* (CUVIER) tandis que le *Caiman trigonotus* SCHNEIDER de l'Amérique du Sud prenait à son tour le nom de *Crocodylus niloticus*, n'ont, fort heureusement, aucune raison d'être. Comme le fait remarquer très justement l'éminent herpétologiste, si de tels changements avaient été réellement nécessaires en vertu de la loi de la priorité, les résultats n'auraient été rien moins que catastrophiques !

En dehors de la Semliki, où ils sont particulièrement abondants, il n'existe pas de crocodiles au Parc National Albert, pas plus dans le lac Édouard que dans le lac Kivu; notons cependant que dans la rivière Mokungwa, près de Ruhengeri (Ruanda), tout près de la limite méridionale du Parc, il existe quelques crocodiles et qu'au dire des indigènes, il s'en trouverait également quelques rares individus au lac Luhondo situé dans la même région.

Il est assez surprenant de constater qu'aucun auteur n'ait indiqué d'une manière précise l'espèce de crocodile qui se rencontre dans la Semliki, il s'agit évidemment du *C. niloticus*, et cette indication m'a été confirmée grâce aux renseignements qui m'ont été fournis par l'éminent et regretté Conservateur du Parc National Albert, le lieutenant-colonel HACKARS; il semblerait, du reste, qu'il n'existe dans aucune collection, d'exemplaires provenant de la Semliki !

Je crois intéressant de reproduire ici le résumé des diverses hypothèses qui ont été émises, jusqu'à présent, au sujet des crocodiles de la Semliki, résumé que j'ai déjà publié antérieurement [WITTE, n° 13, 1937, pp. 6-8].

« Certains voyageurs ont prétendu qu'en réalité les crocodiles se rencontrent dans le lac Édouard, mais en petit nombre seulement. Il ne peut s'agir ici que de Varans (*Varanus niloticus*) à mœurs semi-aquatiques, qui vivent le long des rives du lac. Il n'est pas étonnant qu'à distance on ait pu les prendre pour de jeunes crocodiles. D'ailleurs les indigènes sont unanimes à déclarer qu'il n'existe pas de crocodiles dans le lac Édouard.

» L'absence de crocodiles dans le lac Édouard, ainsi que dans toutes les rivières qui s'y déversent : Rutshuru, Rwindi, Ishasha, etc., a attiré l'attention des naturalistes, et diverses hypothèses ont été émises pour expliquer ce fait zoogéographique fort curieux.

» Tout d'abord la présence de soufre, apporté dans la région par la Rutshuru, qui traverse des régions volcaniques et baigne des plaines de lave; de fait, l'analyse des eaux du lac Édouard a décelé la présence d'hydrogène sulfuré; mais bien que cette substance ait été trouvée en quantité considérable près du fond, dans les endroits profonds du lac, sa concentration dans les eaux de surface est si faible qu'elle ne saurait nuire aux crocodiles. Si l'on accepte cette supposition, il faut admettre une résistance spéciale des poissons actuellement très nombreux dans le lac, d'autant plus que ces êtres sont beaucoup plus sensibles que les crocodiles à la pollution des eaux, en raison de leur respiration branchiale.

» Une autre explication repose sur la température des eaux de la Semliki, en amont des chutes, température qui serait trop basse, à cause de l'apport des affluents tributaires des glaciers du Ruwenzori, pour permettre aux crocodiles de vivre dans ces eaux. Ainsi que l'a dit WORTHINGTON, cette hypothèse n'est pas admissible, car avant d'atteindre la Semliki, la température des ruisseaux venant du Ruwenzori s'élève à un degré plus que suffisant pour permettre aux crocodiles de s'y plaire.

» On a également supposé que les crocodiles ne remontent pas au delà des rapides, ceux-ci constituant une barrière naturelle à leur progression vers le lac Édouard; mais cette supposition est difficile à défendre, puisque des chutes beaucoup plus considérables, telles que les « Murchison Falls » sur le Nil-Victoria, n'ont jamais constitué une barrière à l'extension des crocodiles, qui existent en amont aussi bien qu'en aval des chutes. WORTHINGTON

dit m  
à une  
même

» C  
TON, s  
les ea  
de pl  
et cou  
d'apr  
Semli  
ne sa  
car si  
croco  
se tra

»  
du lac  
Édoua  
dans  
attrib  
sèches  
d'entr

»  
hypot  
compa  
vient

Gonate  
Afr  
Gonate  
p. 6  
Gonate  
Afr  
Parago  
74,  
Cnema

dit même que des crocodiles ont été observés voyageant par voie de terre à une distance considérable de l'eau; par conséquent, les chutes en elles-mêmes ne sauraient constituer un obstacle sérieux à leurs pérégrinations.

» Cependant, il en serait autrement de la Semliki qui, d'après WORTHINGTON, serait plus difficile à contourner. Les crocodiles ne sauraient remonter les eaux tumultueuses de la Semliki en aval des chutes, car sur une longueur de plusieurs kilomètres la rivière n'est plus qu'une succession de rapides et coule dans des gorges profondes et étroites. Mais l'obstacle le plus sérieux, d'après WORTHINGTON, serait la forêt: celle-ci, bordant les rives de la Semliki de chaque côté des chutes, serait tellement dense que les crocodiles ne sauraient s'y frayer un passage. Cette barrière est évidemment faible, car si un jour cette forêt devait être détruite, rien n'empêcherait plus les crocodiles de contourner les chutes et de recoloniser le lac Édouard, où ils se trouveraient dans un milieu idéal.

» Depuis la découverte de crocodiles à l'état subfossile sur la rive Est du lac Édouard, le long du chenal de Kazinga, reliant le lac George au lac Édouard, il est prouvé que ces reptiles ont existé autrefois en abondance dans la région, et ainsi que l'admet WORTHINGTON, leur disparition doit être attribuée au dessèchement du lac Édouard durant les périodes interpluviales sèches, dessèchement qui a affecté également d'autres lacs africains au point d'entraîner la disparition de toute la faune aquatique.

» Attendons une explication plus vraisemblable. Si j'osais ajouter une hypothèse, l'idée d'un empoisonnement dans le passé ou d'une épidémie comparable à celles qui a fait disparaître l'écrevisse de certaines régions, me vient à l'esprit. »

## Ordre **SQUAMATA**

### Sous-ordre **LACERTILIA**

#### Famille **CEKKONIDAE.**

#### Genre **CNEMASPIS** STRAUCH.

#### 46. — **Cnemaspis quattuorseriatus** (STERNFELD).

*Gonatodes quattuorseriatus* STERNFELD, 1912, Wiss. Ergebn. Deutsch. Zentr.

Afrika Exped. 1907-1908, **4**, p. 202, pl. VI, fig. 1.

*Gonatodes africanus* (non WERNER) WITTE, 1933, Ann. Mus. Congo, (1), **3**, p. 69.

*Gonatopus africanus* (erreur d'impression) SCHOUTEDEN, 1933, Rev. Zool. Bot. Afr., **23**, p. 234.

*Paragonatodes quattuorseriatus* LOVERIDGE, 1933, Bull. Mus. Comp. Zool., **74**, p. 282.

*Cnemaspis quattuorseriatus* LOVERIDGE, 1935, Proc. Zool. Soc. London, p. 821.